

prévus pour l'année courante. Le budget d'exploitation de Radio-Canada pour 1968-1969 s'élèvera à 11 millions de moins que la somme demandée. Les dépenses d'établissement de Radio-Canada seront coupées des 57 millions demandés pour 1968-1969 à 25 millions, soit 5 millions de moins que le niveau de la présente année. On surseoirà à l'extension du service de télévision en couleur de Radio-Canada.

• (3.50 p.m.)

Les effectifs des forces armées canadiennes seront réduits: de 107,000 qu'ils ont atteint en 1967, ils seront portés à 100,000 hommes, en moyenne, en 1968-1969. Le taux d'accroissement du personnel de la fonction publique, dans son ensemble, se bornera au cours de l'année 1968-1969 à 2 p. 100 environ, c'est-à-dire 5,000 postes supplémentaires.

Le gouvernement a décidé de retarder l'octroi de tout nouveau contrat pour la chaussée de Northumberland, en attendant une étude approfondie de la situation que fera le colonel Edward Churchill, engagé comme coordinateur du projet. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est prié de retarder des mises en chantier de certains projets tout d'abord prévus pour 1968-1969.

On ralentira l'exécution des projets de construction des édifices de l'administration centrale de trois ministères à Ottawa, soit ceux des Affaires extérieures, des Transports et de la Défense nationale. On demandera à la Commission de la capitale nationale de remettre à plus tard ses projets pour la construction d'autres promenades dans la région de la capitale nationale pendant 1968-1969. On a déjà demandé au ministère des Travaux publics de remettre à plus tard ses projets pour la construction d'un garage souterrain de la colline du Parlement.

Le ministère de l'Agriculture a accepté d'entreprendre plus tard que prévu la construction d'un nouveau siège social pour la Commission des grains à Winnipeg. Les projets de la direction des services de l'air du ministère des Transports visant la construction d'une troisième piste à l'aéroport international de Montréal seront également remis à plus tard.

Comme vous le voyez, monsieur l'Orateur, tous les ministères sont atteints par ce programme, qui est d'importance capitale pour le bien-être économique du pays. Mais que proposent les membres de l'opposition, qui critiquent les mesures que nous avons prises pour réduire nos dépenses et relever un peu les impôts? Si l'on consulte le hansard du 27 septembre, on constatera que le député de London (M. Irvine) voulait que le gouvernement réduise l'impôt sur l'outillage de production. Le 10 octobre, le député de Saint-

Jean-Albert (M. Bell) a demandé qu'on supprime le péage au pont de la rade de Saint-Jean. Le 25 septembre, d'après le hansard, le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) voulait qu'on augmente les pensions et les allocations d'invalidité des anciens combattants. Le même jour, le député de Carleton (M. Bell) réclamait l'augmentation des pensions des fonctionnaires retraités, tandis que le député de Saskatoon (M. Brand) demandait qu'on construise un poste de Radio-Canada à Saskatoon. Le député de Churchill (M. Simpson) aurait voulu qu'on reprenne le programme de construction de voies d'accès aux ressources.

Le 26 septembre, le député de Chapleau (M. Laprise) a demandé qu'on augmente les capitaux destinés à la construction de maisons. Le 27 septembre, le député de Northumberland (M. Hees) a demandé qu'on accorde de l'aide aux secteurs de l'industrie et de l'agriculture qui subiraient le contre-coup de la négociation Kennedy. Le même jour, le député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) voulait que le gouvernement revienne sur sa décision de se retirer du programme HARP. Et puis, le 3 octobre, le député du Yukon (M. Nielsen) a demandé qu'on construise des routes d'accès à travers l'enclave de l'Alaska.

Je pourrais continuer longtemps à répéter ces suggestions, monsieur l'Orateur. Celles que j'ai énumérées ont été faites depuis le 25 septembre. On peut donc se rendre compte que l'opposition manque de sérieux dans ses accusations. Elle est tout à fait incapable de faire des suggestions constructives.

#### [Français]

Maintenant, monsieur l'Orateur, revenons au sérieux du problème.

Au cours de la présentée année financière, le Trésor fédéral prête un montant net de 608 millions à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'habitation et autres fins connexes, et ce compte tenu des remboursements que nous touchons. Nous prêtons aussi un montant net de 167 millions à la Société du crédit agricole. Nous avançons 60 millions à la Commission de prêts aux anciens combattants, pour fins d'habitation et de crédit agricole. Il faudra restreindre l'envergure de ces programmes de prêts. Je suis sûr que nous pouvons le faire sans conséquence grave pour notre économie.

D'autre part, deux de nos programmes de prêts de grande envergure prendront fin en 1968, soit celui de l'Expo et celui de l'Office de développement municipal et de prêts aux municipalités. Nous pouvons donc nous attendre à récupérer, à l'avenir, une partie des sommes que nous avons prêtées en vertu de ces deux programmes.